

Canadian NATO  
Parliamentary Association



Association parlementaire  
canadienne de l'OTAN

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne  
de la Commission de la défense et de la sécurité**

**Association parlementaire canadienne de l'OTAN  
(AP OTAN)**

**Berlin, Allemagne  
5 au 6 novembre 2007**

## Rapport

L'Association parlementaire canadienne de l'OTAN a l'honneur de présenter son rapport sur la réunion de la Sous-commission sur la défense transatlantique et la coopération en matière de sécurité, tenue à Berlin les 5 et 6 novembre 2007. La délégation canadienne était composée de M. Claude Bachand, député, et Mme Cheryl Gallant, députée.

Au début des travaux, les responsables allemands ont fait le point des déploiements hors zone de leurs forces armées depuis 1990. Le secrétaire d'État, qui qualifie la Bundeswehr d'« armée parlementaire », a rappelé à tous que la participation de forces armées allemandes à des opérations internationales était assujettie à l'approbation du Bundestag. Il a ensuite expliqué que le fondement juridique de la procédure d'approbation parlementaire relative aux opérations militaires en dehors du territoire allemand avait été adopté en mars 2005.

L'amiral Lange a indiqué que la transformation des forces armées allemandes a pour objet de renforcer l'efficacité de la Bundeswehr en termes de mobilité, de renseignement et de reconnaissance, de commandement et de contrôle, de surviabilité et de protection des forces, du soutien et de soutenabilité et d'efficacité opérationnelle. Les forces allemandes, a-t-il précisé, pourront prendre en charge une vaste gamme de tâches, depuis des opérations de guerre à forte intensité, jusqu'à des missions de maintien de la paix à faible intensité.

M. Lange a également mis en exergue le problème de la difficulté du recrutement, à une époque où la natalité est en baisse et où les budgets sont soumis à de rudes contraintes. Pour faire face à la situation, la Bundeswehr s'est employée à améliorer les perspectives de carrière et de promotion, et a mis l'accent sur l'aide apportée aux soldats et à leurs familles au cours des missions. S'il est vrai que les forces armées allemandes ont, au fil de cette transformation, parcouru un chemin important, l'amiral Lange note que de nombreuses améliorations seront encore nécessaires – particulièrement en ce qui a trait à la déployabilité stratégique.

M. Karl Lamers, vice-président de la Commission de la défense du Bundestag et chef de la délégation allemande auprès de l'AP-OTAN, a rappelé aux membres qu'avec 3 250 hommes actuellement en déploiement en Afghanistan, l'Allemagne est le troisième plus gros contributeur de troupes de l'Alliance dans ce pays. Il a également souligné que le Bundestag doit bientôt se prononcer sur une prolongation des mandats de la FIAS et de l'OEF et dit s'attendre à de vastes majorités en faveur de celle-ci.

La délégation a appris que la mission des troupes allemandes en Afghanistan s'étend à six grands domaines : le soutien aux autorités afghanes, la protection des forces amies, le désarmement et l'intégration, la formation des forces de sécurité afghanes, l'aide humanitaire et le secours en cas de catastrophe.

Pour M<sup>me</sup> Citha D. Maass, du Centre indépendant de recherches Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP), les problèmes de sécurité en Afghanistan se répartissent en quatre catégories : luttes pour le pouvoir entre factions afghanes, criminalité, trafic de stupéfiants et insurrection. Relevant que l'OTAN était confrontée à de « vives critiques » en raison de sa conduite actuelle des opérations en Afghanistan, elle a

suggéré que l'Alliance recible ses efforts sur les principales tâches à accomplir, c'est-à-dire celles en rapport avec l'établissement d'un cadre de sécurité local à l'intention des acteurs civils engagés dans la reconstruction. Cela ne signifie pas pour autant que l'OTAN doive s'engager dans des activités de reconstruction en tant que telles. Selon M<sup>me</sup> Maass, chaque province se trouve confrontée à une combinaison différente de risques en matière de sécurité, ce qui exclut tout recours à une stratégie d'envergure nationale pour stabiliser l'Afghanistan. Pour améliorer la situation, il faudrait plutôt s'appuyer sur une démarche consistant à adopter des mesures spécifiques pour chaque province. Durant les échanges qui ont suivi, tous se sont entendus pour dire que la production de stupéfiants reste un obstacle de taille sur la voie devant mener au redressement de l'Afghanistan.

Plusieurs intervenants ont rappelé la contribution positive des équipes de reconstruction provinciales à la stabilisation et à la reconstruction du pays. Les échanges ont permis de dégager un vaste consensus selon lequel le rétablissement d'une paix stable et durable en Afghanistan prendra du temps, et que l'OTAN doit se préparer à assurer une présence à long terme.

Les différents orateurs ont aussi reconnu l'importance qu'a la diplomatie publique pour l'opération en cours en Afghanistan. À ce sujet, M. Robert Hochbaum, membre de la Commission de la défense du Bundestag et de la délégation allemande auprès de l'AP-OTAN, a souligné combien le rôle des médias est important.

Parlant de la transformation de l'OTAN, tous ont convenu que celle-ci reste indispensable à la sécurité euro-atlantique. M. Pohl, du ministère allemand des Affaires étrangères, a aussi souligné combien les partenariats de l'OTAN restaient importants. Dans ce contexte, il s'est félicité du rôle que joue le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) en tant qu'enceinte de choix pour les échanges de vues entre alliés et partenaires.

M. Henning Riecke, de l'Association allemande pour la politique étrangère, a abordé le débat en cours sur la pertinence pour l'Alliance d'un nouveau concept stratégique. Pour lui, un tel concept stratégique devrait remplir plusieurs fonctions, et comporter notamment un « énoncé de la mission » explicitant les tâches et missions essentielles de l'OTAN et établissant un cadre pour la doctrine et la planification. D'après M. Riecke, trois écoles de pensée se distingueraient aujourd'hui dans ce domaine. La première est d'avis qu'un nouveau concept stratégique pourrait donner lieu à un rapprochement entre alliés. La seconde considère que le concept stratégique actuel permet d'ores et déjà d'appréhender les défis que doit surmonter l'Alliance. Enfin, une troisième école met en garde contre le lancement de négociations sur un nouveau concept, car de tels échanges pourraient encore approfondir certains différends entre États membres. D'après M. Riecke, un nouveau concept stratégique devrait expliciter le sens qu'il convient de donner à l'article V dans un environnement de sécurité en mutation, et permettre à l'OTAN de faire face aux nouvelles menaces à la sécurité.

Le programme de la réunion s'est conclu par une visite au Commandement opérationnel de la Bundeswehr basé à Geltow, près de Potsdam.

Respectueusement soumis,

M. Leon Benoit, député  
Président  
Association parlementaire  
canadienne de l'OTAN (AP OTAN)

## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Association parlementaire canadienne de l'OTAN (AP OTAN)
<b>ACTIVITÉ</b>	Commission de la défense et de la sécurité
<b>DESTINATION</b>	Berlin, Allemagne
<b>DATES</b>	5 au 6 novembre 2007
<b>DÉLÉGATION</b>	
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Claude Bachand, député Mme Cheryl Gallant, députée
PERSONNEL	
<b>TRANSPORT</b>	<b>15,453.87\$</b>
<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>1,021.44\$</b>
<b>HOSPITALITÉ</b>	<b>0.00\$</b>
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	<b>607.06\$</b>
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	<b>0.00\$</b>
<b>DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION</b>	<b>0.00\$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17,082.37\$</b>